

République Française

CONSEIL MUNICIPAL

DECISION DU MAIRE

N° 34/26 – APPROBATION DU MARCHÉ CONCERNANT LA FOURNITURE/LIVRAISON DE REPAS CUISINÉS ET PRESTATIONS ASSOCIÉES POUR LE VILLAGE DE LA BAUME –RÉSIDENCE DE TOURISME– MARCHÉ 2026-01 – SIGNATURE DU MARCHÉ

Le Maire de La Roque d'Anthéron,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22,

Vu la délibération N°23/20 du 24 mai 2020,

Vu la délibération N°28/20 du 24 mai 2020,

Vu le Code de la Commande Publique,

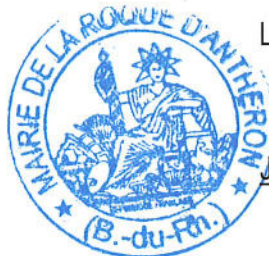
Vu le Rapport d'analyse des offres du marché 2026-01,

Afin de répondre au besoin de la clientèle de la résidence de la Baume concernant la fourniture de repas cuisinés et de prestations associées, la commune a lancé un marché public afin de confier ces prestations à un prestataire qualifié.

DECIDE

D'APPROUVER l'attribution du marché concernant la fourniture/livraison de repas cuisinés et prestations associées pour le village de la Baume, à l'entreprise Les Saveurs de Florent EM représentée par _____, en qualité de gérant dont le siège est situé 226 avenue de Craponne, la Verdière 13370 MALLEMORT, sur la base des prix indiqués dans le bordereau des prix unitaires et sur les quantités réellement exécutées pour un montant maximum de 90 000 € HT par an soit 180 000 € HT sur deux ans.

Fait à La Roque d'Anthéron, le 9 mars 2026



Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission

En Sous-Préfecture le : 11/03/26

Et de la publication ou notification le : 11/03/26

Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité. Les tiers peuvent également contester cette décision devant le tribunal administratif compétent. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

REÇU EN PREFECTURE

Département des Bouches du Rhône Le 11/03/2026 Arrondissement d'AIX en PROVENCE
Hôtel de Ville ~ 13640 La Roque d'Anthéron ~ Application agréée E-legalite.com ~ 04 42 95 70 70 ~ Fax 04 42 50 53 19

99_DE-013-211300843-20260309-DEC_34_26-D